

## **LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

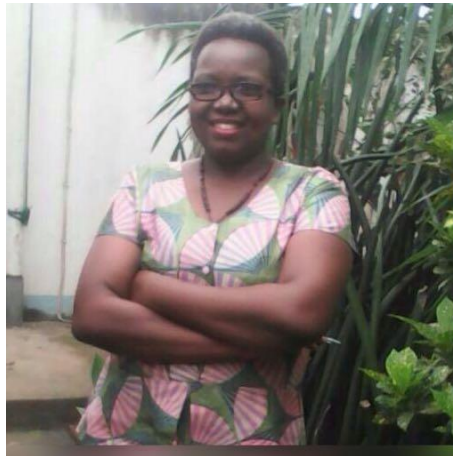
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

*Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°121 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».*

**Semaine du 30 juillet au 05 août 2018**



*En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 05 août 2018, au moins 495 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.*

**TABLE DES MATIERES****PAGES**

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0. INTRODUCTION</i> .....	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i> .....	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	5
<i>I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES</i> .....	5
<i>I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS, DES POLICIERS ET DES AGENTS DU SNR</i> .....	6
<i>I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR, DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS</i> .....	7
<i>I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i> .....	8
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i> .....	8
<i>III. CONCLUSION</i> .....	10

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**FDD** : *Force de Défense pour la Démocratie*

**FNL** : *Front National de Libération*

**FRODEBU** : *Front pour la Démocratie au Burundi*

**FVS-AMADE** : *Famille pour Vaincre le SIDA- Association Mondiale des Amis de l'Enfance*

**ISABU** : *Institut des Sciences Agronomiques du Burundi*

**MSD** : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

**RFI** : *Radio France Internationale*

**RN** : *Route Nationale*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**VBG** : *Violences Basées sur le Genre*

**VOA** : *Voice of America*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 10 personnes tuées dont 1 cadavre retrouvé, 2 enlevées, 8 torturées, 34 arrêtées arbitrairement et 2 cas de VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Des cas de VBG sont également relevés dans ce bulletin.

Des contributions forcées pour les élections de 2020 sont aussi signalées dans ce bulletin.

## ***I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Deux personnes tuées en commune Mukike, province Bujumbura rural**

En date du 3 août 2018, vers 20 heures, dans un bistrot de Nzoyisaba, sur la sous-colline Rutakara, colline Ruzibazi, zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura rural, Nzoyisaba et Budigoma ont été tués par des hommes armés non identifiés qui ont blessé une autre personne de la famille de Rutumwako. Selon des sources sur place, pendant la journée, Nzoyisaba était entré en conflit avec des militaires de la localité parce qu'il avait refusé de transporter la ration de ces militaires vers leur position.

##### **Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Kayanza**

Dans la nuit du 3 au 4 août 2018, vers minuit, sur la colline Mufumya, zone et commune Butaganzwa, province Kayanza, une veuve, Marie Nzeyimana, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été tuée à son domicile, à coups de couteau au niveau de la tête et des côtes, par des gens non identifiés. Elle était vendeuse de bananes.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 3 août 2018, un cadavre en décomposition d'un homme non identifié a été retrouvé sur les rives de la rivière Ndurumu au niveau de la colline Rukamba, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi. Les habitants de la localité en ont informé l'administration communale qui a vite ordonné son enterrement sous la supervision de la police de protection civile sans enquête d'identification.

### ***I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES***

##### **Une personne enlevée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 2 août 2018, sur la sous colline Buhomba, à la 15<sup>ème</sup> transversale Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Marthe Ngenzemake, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été enlevée chez elle par des gens non identifiés dont l'un portait une uniforme policière, à bord d'un véhicule TI en complicité avec le chef collinaire connu sous le sobriquet de Bayore qui est le responsable du parti CNDD-FDD sur cette colline.

##### **Une personne enlevée et portée disparue en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 août 2018 indique qu'en date du 31 octobre 2015, au barrage de police situé sur la RN1 en zone urbaine de Kamenge, commune Ntakangwa, Eric Niyungeko, membre du parti MSD et employé à l'ISABU, à Karuzi, a été enlevé par Gérard Ndayisenga, le responsable du SNR à Muyinga et ancien employé du SNR à Karuzi chargé des questions économiques. Selon des sources sur place, la victime était dans un véhicule de la compagnie de transport MEMENTO et elle se rendait à Karuzi pour procéder à la paie des travailleurs journaliers de l'ISABU. Eric Niyungeko a été conduit dans un hôtel appartenant à l'ex-maire de la

ville, Evrard Giswaswa, situé derrière la station Kobil sis à Kamenge avant d'être embarqué vers une autre destination inconnue.

### ***I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS, DES POLICIERS ET DES AGENTS DU SNR***

#### **Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 4 août 2018, sur la colline Rama, commune Rango, province Kayanza, Cyprien Ndayitwayeko, membre du parti FRODEBU a été tabassé par le représentant-adjoint du parti CNDD-FDD, Gédéon. Selon des sources sur place, la victime était accusée de n'avoir pas participé aux festivités de la journée de la commune.

#### **Une personne torturée en commune Kabarore, province Kayanza**

En date du 3 août 2018, vers 19 heures, sur la colline Randa, zone Jene, commune Kabarore, province Kayanza, le nouveau secrétaire de la commune Kabarore, Léonard accompagné par des jeunes Imbonerakure ont arrêté, ligoté Cyprien Kazoviwabo, un cultivateur de café qui revenait de la récolte. Selon des sources sur place, ils l'ont accusé de vendre son café au Rwanda. Ils l'ont menacé de le conduire au cachot afin qu'un dossier soit ouvert pour le transférer à Ngozi. Il a dû payer une somme de 60 000 fbu pour sauver sa peau.

#### **Trois personnes torturées en commune Mutumba, province Karuzi**

En date du 3 août 2018, sur la colline et zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Frédéric Bujana, Denis Ncurebugufi, Désiré Singirankabo, tous membres de la coalition «Amizero y'Abarundi » ont été torturés par un groupe de dix Imbonerakure commandés par Tharcisse Kababi et Dieudonné Nkunzimana. Selon des sources sur place, ces victimes étaient accusées d'avoir voté « NON » au référendum constitutionnel du 17 mai 2018.

#### **Une personne torturée en commune Bweru, province Ruyigi**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2018 indique qu'en date du 2 juillet 2018, sur la colline Bigombo dans la zone Kirambi en commune Bweru, province Ruyigi, Léonard Nugwubusa, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa a été battu et blessé grièvement à la tête par des jeunes Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, ces jeunes du parti au pouvoir l'ont accusé de vendre une boisson prohibée. Selon les mêmes sources, la victime avait été écrouée, pendant 5 mois, à la prison centrale de Ruyigi accusée de vol du drapeau du parti CNDD-FDD.

#### **Une personne torturée en commune et province Cankuzo**

En date du 2 août 2018, Charles Ndizeye alias Taylor, a été arrêté et tabassé tout près d'une station d'essence de Cankuzo par des Imbonerakure en présence d'une dizaine de policiers. Selon des sources sur place, il était accusé de prendre des photos au moment de la distribution du carburant à la station et qu'il était parmi les gens qui donnent des informations aux radios privées opérant à l'extérieur du pays (Humura, Inzamba, RFI, Radio VOA, Renaissance,...). Selon les mêmes sources, il a été conduit par ces Imbonerakure, d'abord, à la permanence provinciale du parti CNDD-FDD pour interrogatoire, ensuite, dans son studio pour vérifier dans ses machines et téléphone portables s'il n'y avait pas des documents compromettants. Il a été libéré le même jour, ajoutent les mêmes sources.

## **Une personne torturée en commune Rutegama, province Muramvya**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2018 indique qu'en date du 22 juillet 2018, dans la nuit, Philibert Gashiranzigo, détenu au poste de police de la commune Rutegama, province Muramvya a été torturé par Léonidas Nzoyihiki, chef de poste de police de cette commune et Evariste, responsable du SNR dans les communes Kiganda et Rutegama. Selon des sources sur place, ces forces de l'ordre voulaient que la victime accusée de viol sur sa fille de 13 ans leur donne de l'argent pour pouvoir le relaxer. Selon les mêmes sources, la victime présentait des traces de fouet sur son dos, ses mains et ses pieds.

### ***I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR, DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS***

#### **Vingt-cinq personnes arrêtées en commune et province Rumonge**

En date du 1<sup>er</sup> août 2018, vingt-cinq enfants originaires des provinces Rumonge, Bururi, Bubanza, Bujumbura rural, Gitega, Makamba, Mwaro, Rutana et Muramvya ont été arrêtés lors d'une rafle des policiers et détenus au cachot du poste de police en commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, ces enfants étaient accusés d'être retournés dans la rue. En date du 2 août 2018, seize enfants sur vingt-cinq ont été remis à la FVS-AMADE pour aider à l'identification des enfants et les conduire dans leurs familles respectives.

#### **Deux personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 3 août 2018, vers le matin, en commune Gihanga, province Bubanza, Gabriel Marimbu âgé de 60 ans et Jean Pierre Ndayambaje alias Kabeba, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés et conduits par le responsable du SNR en province Bubanza, au cahot du SNR à Bujumbura. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collaborer avec des bandes armées.

#### **Une personne arrêtée en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 30 juillet 2018, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Tharcisse Ndayisaba, agent de l'état-civil à Gitaramuka et membre du comité communal de la Croix Rouge Burundi, a été arrêté et mis au cachot de la commune par l'administrateur Jeannette Ningabiye. Selon des sources sur place, d'abord il a été accusé de détournement de 9 000 000 fbu et il a été reproché ensuite d'appartenir aux groupes armés et de livrer des informations aux radios Humura et Inzamba. En date du 3 août 2018, il a été transféré à la prison centrale de Ngozi.

#### **Une personne arrêtée en commune Rutegama, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2018 indique qu'en date du 24 juillet 2018, vers 20 heures, Richard, un démobilisé des FDD du chef-lieu de la commune Rutegama en province Muramvya a été arrêté par deux policiers sous les ordres de Léonidas Nzoyihiki, chef de poste communal de la police à Rutegama. Celui-ci lui reprochait de lui avoir refusé une boisson. Menotté, cet ex-combattant des FDD a pu s'échapper. Le lendemain, il s'est présenté devant le juge président du Tribunal de Résidence de Rutegama et ce dernier a ordonné qu'on lui enlève des menottes. Selon des sources sur place, Richard a dû donner au chef de poste une somme de 20 000 fbu pour sauver sa peau.

## **Cinq personnes arrêtées en commune Bwambarangwe, province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2018 indique qu'en date du 26 juillet 2018, des Imbonerakure sous les ordres de l'administrateur communal, Fébronie Nahingejeje ont incarcéré Majidi, Juma, Niyonkuru, Abdallah Ahishakiye et Déo Rucahobatinya, tous membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, au cachot de la brigade Bwambarangwe. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de former une rébellion. Tous sont originaires de la colline et zone Bugorora commune Bwambarangwe, province Kirundo.

### ***I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

#### **Une fille violée en commune et province Bubanza**

Dans la nuit du 30 juillet 2018, vers 21 heures, sur la colline centre ville Bubanza à Gisovu, commune et province Bubanza, A. K., âgée de 24 ans a été violée par 5 hommes non identifiés. Selon des sources sur place, la victime a été violée quand elle venait d'accompagner un malade de sa famille à l'hôpital de Bubanza. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite à l'hôpital de Bubanza pour des soins appropriés. Les présumés auteurs sont des jeunes Imbonerakure qui étaient en patrouilles nocturnes dans la localité, ajoutent les mêmes sources.

#### **Une fille violée en commune et province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 août 2018 indique qu'en date du 13 juillet 2018, vers 18 heures, sur la colline Mwanda, zone Muramba, commune et province Bubanza, I.C., âgée de 16 ans, a été violée par un Imbonerakure Justin Ndayikeza en complicité avec Odette Nshimirimana. Selon des sources sur place, après le viol, la victime a été portée disparue et retrouvée dans un état d'inconscience par ses parents en date du 31 juillet 2018. Elle a été conduite à l'hôpital de Bubanza pour des soins appropriés. Les parents de la victime sont allés porter plainte au commissariat provincial de la police à Bubanza. L'auteur est sous un avis de recherche, selon les mêmes sources.

## ***II. FAITS SECURITAIRES***

#### **Une personne tuée en commune et province Makamba<sup>1</sup>**

En date du 1<sup>er</sup> août 2018, dans l'après-midi, Zoubeli Ndayiragije est mort à l'hôpital de Kibuye, province Gitega. Selon des sources sur place, la victime avait été poignardée par son épouse Sauda Nyandwi au niveau des organes génitaux.

#### **Une personne tuée en commune Muhanga, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2018 indique qu'en date du 26 juillet 2018, sur la colline Gatozo, zone Maramvya, commune Muhanga, province Kayanza, Mpawenimana et Kwizerimana, deux sœurs adeptes de Zebiya, ont tabassé leur belle-sœur, Evelyne Ndikumana jusqu'à ce qu'elle meure. Selon des sources sur place, Clovis leur frère qui travaille à Bujumbura, leur avait envoyé de l'argent qui a été brûlé par mégarde. Selon les mêmes sources, leur belle-sœur, l'épouse de Clovis, a entendu leurs plaintes et elle s'est moquée d'elles. En réaction, elles l'ont alors

---

<sup>1</sup> Le cas a été rapporté comme grièvement blessé dans le bulletin hebdomadaire Iteka n'Ijambo numéro 120.



tabassée et elle est morte à l'hôpital suite à ces coups. Elles ont pris fuite, ajoutent les mêmes sources. Ntawuyamara, chef de colline et Nduwimana, chef de cellule ont été incarcérés accusés de n'avoir pas rapporté les faits sur le meurtre d'Evelyne Ndikumana.

### **Une personne tuée en commune Bukemba, province Rutana**

En date du 4 août 2018, sur la colline, zone et commune Bukemba, province Rutana, Eugénie Sirabahenda, âgée de 64 ans a été assassinée, à l'aide d'un bâton, par son fils Jean Claude Sugutora, célibataire, enseignant au Lycée communal Rubirize à Bukemba. Selon des sources sur place, le motif de cet assassinat n'est pas encore connu. La population environnante a dépêché la victime à l'hôpital de Gihofi où elle a rendu son âme. Ce présumé auteur a été arrêté et il est détenu au cachot de poste de police de Bukemba.

### **Trois personnes tuées en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 5 août 2018, vers 21 heures, sur la RN5, en commune Gihanga, province Bubanza, un véhicule militaire de type pick-up est tombé dans une embuscade tendue par un groupe d'hommes armés non identifiés. Selon des sources sur place, trois militaires à bord du véhicule sont morts sur le champ et 2 autres ont été blessés. Après l'attaque, ces hommes armés se sont repliés vers la réserve naturelle de la Rukoko, ajoutent les mêmes sources.

### **Tentative de vol à main armée en commune Nyabihanga, province Mwaro**

Dans la nuit du 30 au 31 juillet 2018, vers 23 heures, sur la colline Nyantore, zone Munago, commune Nyabihanga, province Mwaro, un groupe de 6 hommes armés de fusils a attaqué le domicile d'un commerçant, Aaron Niyonizigiye. Selon des sources sur place, un des malfaiteurs a été attrapé par Aaron et il portait une tenue policière avec un fusil. La population est venue au secours et les autres malfaiteurs ont fui. Les enquêtes sont en cours pour arrêter les autres malfaiteurs.

### **Contributions forcées en commune Busoni, province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2018 indique qu'en date du 23 juillet 2018, le chef de colline Marembo, zone Gisenyi, commune Busoni, province Kirundo et des jeunes Imbonerakure sont passés de ménage en ménage pour exiger une cotisation de 500 fbu ou 1kg de haricots par ménage pour les élections de 2020. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure notaient ceux qui contribuaient dans des registres. Selon les mêmes sources, ce n'est pas pour les élections de 2020 mais c'est plutôt pour rationner les Imbonerakure cantonnés dans la réserve naturelle de Murehe, tout près de la frontière Gasenyi. L'année passée, les autorités de la province parlaient du stock stratégique pour faire face au changement climatique mais aucun stock n'a été constitué.

### ***III. CONCLUSION***

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des contributions forcées pour des élections de 2020 ont été observées au cours de cette semaine.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.